



Longuenesse, le 1^{er} juillet 2021

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT
PLACE DES ARTISANS
ANGLE DES RUES ABELARD ET DU
FAUBOURG D'ARRAS
CS 12010
59011 LILLE CEDEX**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°55

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : Projet de révision allégée n°3 du PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 30 juin 2021.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



Longuenesse, le 1^{er} juillet 2021

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
16, PLACE VICTOR HUGO
BP 94
62502 SAINT-OMER CEDEX**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°55

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : Projet de révision allégée n°3 du PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 30 juin 2021.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



Longuenesse, le 1^{er} juillet 2021

**MONSIEUR LE PRESIDENT
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-
CALAIS
RUE FERDINAND BUISSON
62018 ARRAS CEDEX 09**

**Pôle Aménagement et Développement Territorial
Direction du Développement, de l'aménagement**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°55

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : Projet de révision allégée n°3 du PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 30 juin 2021.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



Longuenesse, le 1^{er} juillet 2021

**MONSIEUR LE PRESIDENT
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PAS-DE-
CALAIS
56, AVENUE ROGER SALENGRO
BP 39
62051 SAINT-LAURENT-BLANGY CEDEX**

A l'attention de Mme Anne NICOLAS

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°55

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : Projet de révision allégée n°3 du PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 30 juin 2021.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



Longuenesse, le 1^{er} juillet 2021

**MONSIEUR LE PRESIDENT
CONSEIL REGIONAL DE LA REGION HAUTS-
DE-FRANCE
HOTEL DE REGION
151, BOULEVARD DU PRESIDENT HOOVER
59555 LILLE CEDEX**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°55

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : Projet de révision allégée n°3 du PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 30 juin 2021.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



Longuenesse, le 1^{er} juillet 2021

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT
PARC NATUREL REGIONAL DES CAPS ET
MARAIS D'OPALE
BP 22
62142 LE WAST**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°55

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : Projet de révision allégée n°3 du PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 30 juin 2021.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



Longuenesse, le 1^{er} juillet 2021

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT
POLE METROPOLITAIN AUDOMAROIS
CENTRE ADMINISTRATIF SAINT-LOUIS
RUE SAINT-SEPULCRE – CS 90128
62503 SAINT-OMER CEDEX**

LRAR

REF. : SU/MM/MD n°55

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : Projet de révision allégée n°3 du PLUI du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 30 juin 2021.

En application de l'article L. 153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



Longuenesse, le 1^{er} juillet 2021

**MONSIEUR LE SOUS-PREFET
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
41, RUE SAINT-BERTIN
BP 289
62505 SAINT-OMER CEDEX**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°55

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : Projet de révision allégée n°3 du PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Sous-Préfet,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 30 juin 2021.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



Longuenesse, le 1^{er} juillet 2021

**MONSIEUR LE DIRECTEUR REGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET
DU LOGEMENT DES HAUTS-DE-FRANCE
SERVICE IDDEE/AE
44, RUE DE TOURNAI**

**CS 40259
F 59019 LILLE CEDEX**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°55

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : Projet de révision allégée n°3 du PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 30 juin 2021.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



Longuenesse, le 1^{er} juillet 2021

**MONSIEUR LE DIRECTEUR
DEPARTEMENT DES TERRITOIRES ET DE LA
MER DU PAS-DE-CALAIS
SERVICE URBANISME
UNITE FAEJ/POLE FEET « CDEPENAF »
100, AVENUE WINSTON CHURCHILL
CS 10007
62022 ARRAS CEDEX**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°55

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | y.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : Projet de révision allégée n°3 du PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 30 juin 2021.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



Longuenesse, le 1^{er} juillet 2021

**COORDINATION TERRITORIALE COTE
D'OPALE (DDTM)
96, QUAI GAMBETTA
62200 BOULOGNE-SUR-MER**

A l'attention de M. Laurent CAUX

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°55

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE
Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : Projet de révision allégée n°3 du PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle Territorial de Longuenesse sur la commune de LONGUENESSE et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 30 juin 2021.

En application de l'article L. 153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier

